

RE: Taille d'arbres en période de nidification - Parc de La Morinière Boîte de réception x

PIOT Florent <Florent.PIOT@mairie-reze.fr>

À moi, CABARET-MARTINET, GAGLIONE, Jean-Louis ▼

Bonjour,

Je confirme que nous ne faisons pas les élagages (ni notre prestataire, ni la régie) pendant la période de nidification.
Si une intervention doit avoir lieu, elle est forcément liée à de la sécurisation.

Restant à votre disposition,

Bonne journée,

Cordialement,

Florent Piot

Responsable Seve

Service espaces verts et environnement

02.51.70.77.02

Florent.PIOT@mairie-reze.fr